

Affaire n°2017 - 100

STATION DE POTABILISATION DE BRAS-PANON

CONTRAT DE RURALITE

Il est rappelé au Conseil Municipal que la Commune a engagé des études pour la réalisation de la station de potabilisation de Bras-Panon.

Le projet concerne la réalisation d'une station de traitement de la ressource du captage du Bras des Lianes pour la distribution au public de l'eau destinée à la consommation humaine.

Le coût prévisionnel de l'opération (y compris les études) est estimé à : 5 081 012,00 € HT.

Cette opération est éligible au titre du POE FEDER 2014-2020 et bénéficie ainsi de fonds européens et d'une subvention du Conseil Régional. Pour rappel, les montants attendus sont les suivants :

- Fonds européens : 2 185 090,20 €
- Conseil Régional : 364 181,70 €

Par ailleurs, le projet a été inscrit à la liste des actions programmées en 2017 au titre du contrat de ruralité. La part attendue de l'Etat s'élève à 102 000 €.

Au regard des éléments ci-dessus, le plan de financement envisagé est le suivant :

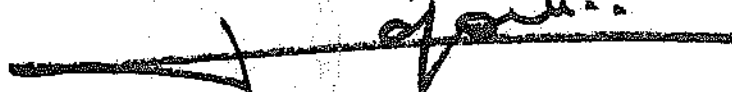
- Fonds européens (FEDER) :	43,00 %	2 185 090,20 €
- Conseil Régional :	7,17 %	364 181,70 €
- Etat (contrat de ruralité) :	2,01 %	102 000,00 €
- Commune :	47,82 %	2 429 740,10 €
TOTAL HT :	100,00 %	5 081 012,00 €

La TVA est prise en charge par la Commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le projet d'investissement présenté ci-dessus ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel ;
- D'autoriser le Maire à solliciter les subventions correspondantes, et à signer l'ensemble des pièces y afférentes.

Le Maire,



Daniel GONTHIER.